

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

18 octobre 2016



Plantation de palmiers à huile au Cameroun : une opportunité pour mettre fin « au mauvais projet au mauvais endroit »

YAOUNDÉ, CAMEROUN – En prévision de la décision cruciale que va prendre le Gouvernement du Cameroun concernant le renouvellement du bail foncier d'un projet controversé de plantation de palmiers à huile, EIA rend publique aujourd'hui une vidéo qui montre les impacts négatifs du projet sur la vie de milliers de membres des communautés locales, la menace qui pèse sur des *hotspots* de biodiversité et les promesses non tenues de développement local dans la région sud-ouest du Cameroun. La vidéo « **Le mauvais projet au mauvais endroit** » rendue publique par EIA est le résultat d'une collaboration avec des groupes environnementaux locaux, nationaux et internationaux.

Avant la fin du mois de novembre 2016, le Gouvernement du Cameroun devrait annoncer une décision cruciale pour l'avenir de ses forêts. Le respect de l'état de droit au niveau national, les moyens de subsistance de membres de communautés locales et les habitats des vulnérables éléphants d'Afrique dépendent de la décision du gouvernement de renouveler ou non le bail foncier en faveur du projet controversé de palmier à huile de Sithe Global Sustainable Oil Cameroun (SGSOC).

« Le gouvernement camerounais a l'occasion d'envoyer un signal fort aux investisseurs étrangers qu'il n'acceptera plus des investissements qui portent atteinte à son peuple et à ses lois », a déclaré Lisa Handy, Directrice de la Campagne Forêts à EIA. « Depuis le début de son projet de palmiers à huile, SGSOC a manifesté très peu d'intérêt à se conformer aux lois camerounaises au détriment de l'économie nationale, des communautés locales et des habitats uniques. Le gouvernement camerounais peut maintenant prendre une décision qui conduira le pays - et la région - dans une nouvelle direction ».

SGSOC, une société initialement détenue par le groupe Herakles Farms basé à New York aux Etats-Unis, a acquis en 2009 un bail foncier de 99 ans sur 73 086 hectares. Le processus d'octroi de la concession était à l'époque très discutable. En novembre 2013, le contrat initial du bail foncier a été revu par un décret présidentiel en conséquence de quoi la taille de la concession a été réduite de façon considérable, passant de 73 086 hectares à 19 843 hectares pour une période probatoire de 3 ans. En novembre 2016, le bail probatoire arrive à expiration et le gouvernement camerounais doit décider d'arrêter ou non ce projet tant critiqué.

Depuis son lancement, le projet de palmiers à huile de SGSOC a été associé à plusieurs types d'illégalités. La société a commencé la coupe à blanc de centaines d'hectares de forêts tropicales et l'export du bois récolté dans la concession sans l'autorisation requise du gouvernement camerounais. Le projet a également été lancé sans une étude d'impact environnementale complète. Ces pratiques créent un dangereux précédent pour un pays qui a misé sur le palmier à huile comme un pilier de son plan de développement national.

Le projet de palmier à huile de SGSOC est une excellente illustration des projets extrêmement inquiétants de conversion des forêts qui ont proliféré dans le bassin du Congo au cours des dernières années. Ces projets partagent les caractéristiques suivantes : acquisition douteuse des droits fonciers, architecture d'entreprise opaque, manque de traçabilité dans l'exploitation et le commerce des ressources forestières, et tensions avec les communautés riveraines. Dans l'ensemble, ce modèle de développement remet

fondamentalement en cause la gouvernance forestière dans la région et compromet les efforts réalisés depuis des décennies pour améliorer la situation.

« Les terres communautaires ont été délimitées et les palmiers ont été plantés dans les champs des populations sans consultations appropriées », a déclaré Dominic Ngwese, Directeur Exécutif de Nature Cameroun. « Le gouvernement camerounais ne devrait pas renouveler cette concession tout simplement parce qu'il s'est avéré que ce projet crée d'avantage de conflits qu'il n'apporte le développement dans la région » a-t-il ajouté.

Au cours des dernières années, le Cameroun a connu une forte augmentation de la demande pour de vastes étendues de terres dédiées au développement de plantations de palmiers à huile, en raison des conditions biophysiques propices à l'expansion de cette culture. Plus d'un million d'hectares de terres ont été récemment sollicitées pour les plantations de monocultures à grande échelle. Dans de nombreux cas, ces acquisitions de terres présentent un risque élevé d'impacts négatifs sur les communautés locales qui dépendent de la terre et des forêts pour l'agriculture de subsistance à petite échelle, la chasse et la cueillette des produits forestiers non ligneux. Les promesses d'emplois locaux, de développement des infrastructures, notamment les routes, les écoles et les centres de santé et d'électricité pour les populations locales ont été avancées pour justifier d'avantageux baux fonciers accordés aux entrepreneurs. Malheureusement, la triste réalité dans la plupart des cas est l'exploitation abusive des ressources naturelles, tandis que les promesses de développement local ne sont généralement pas tenues.

Découvrez la vidéo en [français ici](#).

Contact:

Eric Parfait Essomba, Responsable de Campagne EIA dans le bassin du Congo, ericessomba@eia-global.org +237 66107-9453;

Maggie Dewane, Attaché de presse EIA, mdewane@eia-global.org, +1 (202) 483-6621.

###